



Témoignage

«Pendant le viol, j'ai vécu un véritable dédoublement; ce n'était pas moi»

Marie Nicollier

Une jeune Lausannoise abusée par deux camarades de classe raconte sa détresse et son combat pour se reconstruire

Émilie* nous a donné rendez-vous dans le cabinet d'Élisabeth Ripoll, spécialiste en psychotraumatologie. «Sans son aide, je n'aurais pas pu faire tout ce chemin et je n'aurais peut-être jamais retrouvé le sommeil, explique la Lausannoise. J'aimerais dire aux victimes qu'il faut absolument parler. Ce n'est pas une honte d'être suivie par un psy, au contraire. J'ai compris que j'ai été une victime mais que je n'en suis plus une. Ce qui s'est passé ne définit pas qui je suis. On peut avancer. Il faut avancer.»

Le mois dernier, le CHUV organisait une table ronde sur les violences sexuelles entre jeunes. «Quand la relation intime dérape, l'opposition des versions mène régulièrement à une impasse sur le plan légal», relevait alors la Dre Nathalie Romain Glassey, responsable de l'Unité de médecine des violences (lire en encadré). En racontant son histoire, Émilie espère aider d'autres jeunes femmes. «Si cela m'est arrivé à moi, cela peut arriver à n'importe qui. L'après-viol est encore plus dur à vivre que le viol.»

Les faits remontent à l'an dernier. Émilie est une étudiante parmi d'autres dans un établissement lausannois. Les révisions se font en groupe. Un apéro s'orga-

nise un soir, après les cours. La vingtenaire se retrouve dans un bar avec deux garçons de sa classe. «Je n'ai commandé qu'une seule bière, que j'ai payée. Je suis

«Je pensais qu'on ne me croirait pas, que je serais jugée, que je passerais pour la fille facile de service»

Émilie* Victime d'un viol par deux camarades de classe allée aux toilettes et quand je suis revenue, ils m'en avaient acheté une autre. Cela s'est reproduit plus tard.»

Le trio se dirige ensuite au centre-ville. À partir de ce moment, les souvenirs d'Émilie deviennent confus. «J'ai des trous de mémoire. Je ne me souviens pas de la moitié de ce qui s'est passé. Je n'étais pas saoule et pourtant j'étais «bizarre», désorientée...» Elle se rappelle tomber dans le métro, puis s'arrêter dans un fast-food. Sans savoir comment, elle se retrouve dans un appartement. Les deux garçons abusent d'elles.

«J'ai vécu un véritable dédoublement. Il y avait la personne qui faisait tout ce qu'on lui demandait, comme une poupée de chiffon, une marionnette. Et une autre qui disait: «Fais quelque chose! Crie!» J'étais absente, incapable de réagir. La personne qui vivait tout ça, ce n'était pas moi.»

Les effets du GHB, la drogue du violeur? «C'est une question que je me pose aujourd'hui encore.»

Probable, selon Élisabeth Ripoll, qui accompagne depuis plus de vingt ans des personnes concernées par les abus sexuels et a fondé Reliances, le Réseau romand de professionnels et de ressources dans le domaine des abus et des droits sexuels.

«Assume et va en cours»

Après l'agression, Émilie rentre chez elle, dans un état second. «J'étais vidée de tout. Sans énergie. Sans âme.» Ce sera sa dernière nuit de sommeil profond. «La première chose que j'ai faite le matin, c'est pleurer.» Elle renonce à se rendre au CHUV ou à la police. «J'avais peur d'être jugée, qu'on me demande ce que je faisais, seule, avec deux garçons.» L'étudiante retourne donc en cours, comme si de rien n'était. «Je me suis dit: «Ce qui s'est passé, tu l'as voulu, alors assume et va en cours.» Je ne sais pas comment l'expliquer... c'était plus simple pour moi de penser cela. J'ai vécu la journée la plus horrible de ma vie.»

Jour après jour, elle côtoie ses agresseurs en classe. «Autant je voulais qu'ils disparaissent, autant j'avais besoin de savoir exactement où ils se trouvaient.» Elle tente de les confronter, séparément. «Très mauvaise idée. Ils ont nié, m'ont dit que nous étions tous saouls, que c'était dans ma tête...» Alors Émilie se tait. «Je pensais qu'on ne me croirait pas, que je serais jugée, que je passerais pour la fille facile de service. C'est comme si ma parole ne valait rien. Je me suis dit que j'avais meilleur temps de faire profil bas



et de vivre avec. J'essayais de me convaincre que ça allait passer.»

Mais les conséquences du traumatisme se font sentir: insomnies - elle ne dort plus que trois ou quatre heures par nuit -, angoisses, perte d'estime de soi, détails de la soirée qui refont surface soudainement... «Comme un mauvais film que je suis obligée de regarder.»

Poursuivre les cours et les révisions devient impossible. La jeune femme échoue à ses examens. Plusieurs mois après le viol, en prise avec un mal-être grandissant, Émilie craque et décide de consulter pour ce qu'elle pense être un burnout. Une fois devant des psychologues, sa parole se libère, enfin. «J'ai senti qu'ici, je ne serais pas jugée.»

Il lui faudra du temps pour admettre qu'elle a subi un viol. «C'est comme si un bout d'elle

savait mais que l'autre disait: «Non, ça ne m'est pas arrivé», rapporte Élisabeth Ripoll. Reconnaître que l'on a été violée, que cela nous est vraiment arrivé, est une douleur terrible.»

«Un traumatisme du lien»

Depuis, Émilie reprend pied, doucement, et se concentre sur son avenir professionnel. «Je pense que ça ne passera jamais complètement. Mais je fais un travail sur moi-même pour aller mieux, vivre bien.»

Côté cœur aussi, c'est compliqué. Devenue méfiante, la jeune fille se dit incapable d'entamer une relation. «Le viol est un traumatisme de la relation et du lien, explique Élisabeth Ripoll. C'est cela qui va se jouer pour la victime dans les relations futures: peut-elle faire confiance, ou pas? Sur-

tout dans une situation comme celle-ci où il s'agit de camarades.»

«C'était encore plus difficile de parler pour cette raison, acquiesce Émilie. On pense souvent que ceux qui commettent ce genre d'actes sont des détraqués, des inconnus. C'est peut-être ce qui m'a le plus choquée: le fait que ce soit des personnes proches que je voyais tous les jours et en qui j'avais confiance.»

Près de 12% des femmes suisses font état, au cours de leur vie, de viols ou tentatives de viol, selon une étude de 2005. Les violeurs échappent souvent à la prison. En 2015, 26 des 82 personnes condamnées en Suisse ont obtenu un sursis.

*Prénom d'emprunt

Informez rapidement et parer l'absence de preuves

Après son agression, Émilie a tapé sur un moteur de recherche les mots-clés «viol» et «Lausanne». Aucun contact d'aide n'est apparu. «Je n'ai jamais été aussi perdue. Je ne savais pas quoi faire, ni vers qui me tourner.»

«Il faut créer un portail Web pour améliorer la visibilité, juge Élisabeth Ripoll, fondatrice du Réseau romand de professionnels et de ressources dans le domaine des abus et des droits sexuels. Les victimes ont besoin d'avoir des informations très rapidement, sinon elles abandonnent.» Faute d'un conseil adéquat, Émilie n'a pas fait de constat médical. Elle n'a pas pris en

photo les bleus sur son corps et elle a lavé les vêtements qu'elle portait ce soir-là. «Je les avais laissés dans un coin quelques jours mais c'était trop dur de les avoir près de moi.»

C'est notamment pour cette raison qu'Élisabeth Ripoll conseille aux victimes de se rendre à l'Unité de médecine des violences du CHUV. «Pour les constats, les informations et le dépôt des premières émotions. C'est une porte d'entrée médico-légale, sans obligation de porter plainte.» Les constats et pièces peuvent être sortis des tiroirs à tout moment si la personne engage une procédure. Dans ces affaires, il est difficile pour les

victimes d'apporter des preuves du non-consentement.

Résultat: elles hésitent à parler, voire se sentent en partie responsables. On estime que quatre victimes sur cinq ne portent pas plainte. «Chaque personne vit les choses différemment, dit Émilie. Moi, j'ai décidé de ne pas porter plainte. Ce serait leur parole contre la mienne. Je n'ai pas d'énergie à dépenser pour vivre une deuxième agression.»

Autres ressources en cas d'agression sexuelle: les centres LAVI à Lausanne, Yverdon et Aigle et la permanence Viol-Secours (022 345 20 20).



Élisabeth Ripoll

Fondatrice du réseau Reliances